## L'ENGAGEMENT DU ROUGE ET NOIR

Comme mes coéquipiers et mes entraineurs, je suis à l'heure aux entrainements et aux horaires de convocation des compétitions.

Je fais partie d'une équipe qui reste ma priorité et je m'engage à la suivre toute la saison.

Dans tous mes déplacements, je suis aux couleurs du club et je n'oublie pas que je représente le club par tous mes faits et gestes.

Je viens aux entrainements avec une tenue de sport adaptée.

Je suis assidu aux entrainements.

J'alerte mon dirigeant ou mon entraineur en cas d'absence (entrainement, compétition ou représentation).

Je respecte mes coéquipiers, mes entraineurs, mes dirigeants, les équipes adverses et les arbitres (autant dans mes paroles que dans mes gestes).

Je pr<mark>e</mark>nds soins des <mark>équipements</mark> mis <mark>à ma dispositi</mark>on (matériel sportif, le parquet, les vestiaires et lieux communs...).

Pour la saison 2023-2024, le club peut me fournir <u>une</u> crosse Meneghini en échange de ma crosse cassée. Au-delà d'une crosse le matériel pourra être acheté au club auprès de Chantal VIGNES qui dispose d'un catalogue tarifé.

Le cas échéant, je m'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place par le club.

A la moindre difficulté ou problème constaté à l'entrainement/compétition, je n'hésite pas à en parler à mon entraineur/dirigeant. Si je suis mineur, je peux aussi en parler à mes parents qui s'adresseront à l'équipe dirigeante.

En intégrant la fam<mark>ille</mark> de la vendéenne, je contribue à son développement : particip<mark>ati</mark>on à la vie du club, bénévolat, actions annexes.

Je suis un rouge et noir, j'intègre la famille de LA VENDEENNE, je continue à porter et à transmettre ses valeurs : TRAVAIL, RESPECT, ENGAGEMENT et PARTAGE.

En cas d'écart important avec les valeurs du club, ce dernier se réserve la possibilité d'appliquer les sanctions adaptées.

Lucie GAUCHER Présidente

Le licencié ou son représentant légal









